Collège de Maisonneuve

Date : 14 juin 2017

Conseiller ou conseillère en services adaptés

Service de consultation personnelle

Statut : Personne professionnelle régulière à temps complet

No de concours : 1617-PR-027

No de poste : 924-229-01

Supérieure immédiate : Diane Blanchette

Fonctions

Nature du travail

Le conseiller ou la conseillère en services adaptés apporte une aide aux étudiants qui éprouvent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage scolaire et voit à la mise en place de mesures d'adaptation physique ou pédagogique afin de faciliter l'intégration aux études collégiales d'étudiants qui ont des besoins particuliers en raison d'une limitation fonctionnelle ou d'un handicap.

Attributions caractéristiques

- Offrir des services d'aide à l'apprentissage aux étudiants référés par les conseillers à l'aide pédagogique individuelle, les conseillers pédagogiques de la formation continue et les enseignants et aux nouveaux étudiants repérés « à risque »;
- Dispenser une formation aux étudiants effectuant du tutorat dans le cadre du Plan d'aide à la réussite;
- Agir à titre de répondante locale du Service d'aide à l'intégration des élèves (SAIDE);
- Analyser les besoins de l'étudiant et établir un plan individuel d'intervention dans lequel sont identifiés des services compensatoires;
- Rédiger les rapports de rencontre, colliger au dossier de l'étudiant toute information pertinente et assurer la tenue du dossier pour qu'elle soit conforme aux attentes du MELS;
- Faire l'examen des différents rapports d'évaluation médicale, neuropsychologique, etc. pour en dégager les répercussions, entre autres, en classe;
- Identifier des moyens d'accompagnement et de soutien dans le cours, de concert, à l'occasion, avec les professeurs impliqués;
- Soutenir les professeurs, le coordonnateur de département et le responsable de stage dans l'exercice de leurs responsabilités face à ces étudiants;
- Assister, au besoin, le professeur dans son intervention auprès de l'étudiant;
- Dispenser une formation personnalisée à tous les tuteurs et accompagnateurs de certains de ces étudiants et intervenir lors de difficultés;
- Informer l'aide pédagogique individuel de l'impact de la limitation fonctionnelle sur le cheminement scolaire de l'étudiant pour qu'il fasse un choix éclairé quant à sa charge de cours ou son choix de programme d'études;
- Évaluer la situation et offrir du soutien aux étudiants référés qui auraient besoin de faire établir un diagnostic par un spécialiste de la santé;
- Effectuer l'évaluation des compétences en lecture et en écriture des étudiants repérés par les enseignants appréhendant un trouble d'apprentissage;
- Collaborer, si nécessaire, avec les intervenants du milieu pour mieux répondre à un besoin particulier d'un étudiant ou pour solutionner un problème ponctuel;
- Effectuer tout au long de la session des échanges, des interventions avec les partenaires externes;
- Assister, au besoin, tout intervenant dans l'analyse et la compréhension des besoins des étudiants dans son domaine d'expertise;
- Gérer les dossiers et assurer le relais auprès du SAIDE au cégep du Vieux-Montréal;
- Effectuer la demande des mesures particulières qui peuvent être mises en place pour la passation de l'Épreuve uniforme de français (ÉUF) auprès du MELS;
- Effectuer une demande d'allocation pour des besoins particuliers, lorsque sollicitée par l'étudiant;
- Préparer, organiser et offrir aux enseignants des ateliers pour mieux comprendre les étudiants ayant des besoins particuliers;
- Exercer un leadership dans l'appropriation par le milieu de la Procédure d'encadrement des interventions faites auprès des étudiants ayant une incapacité;
- En collaboration avec les autres personnes intervenantes concernées et dans le cadre du plan de réussite du Collège, planifier, développer, implanter, animer et évaluer des activités favorisant le cheminement scolaire de l'étudiant;
- Assister aux différentes rencontres de formation offertes à tous les répondants locaux de l'Ouest du Québec;
- Actualiser ses connaissances et ses pratiques quant aux mesures d'accueil et d'accommodement des étudiants et quant au soutien des enseignants;
- Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Scolarité

- Détenir un diplôme d'études universitaire du premier cycle dans une discipline pertinente, notamment en orthopédagogie ou en adaptation scolaire.

Expérience

- Détenir au moins trois années d'expérience pertinente auprès d'une clientèle adolescente au de jeunes adultes.

Autres exigences

- Maîtrise de la langue française parlée et écrite. La personne doit réussir le test de français écrit.
- Détenir un diplôme d'études universitaire du deuxième cycle en psychologie.
- Connaissance du milieu collégial et de sa clientèle.
- Capacité à travailler en équipe.

Atouts

- Connaissance du fonctionnement du Service d'aide à l'intégration des élèves (SAIDE).

Salaire et horaire

Salaire : 42 907 $ à 78 992 $ par année.

Horaire : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.

Début : Dès le 14 août 2017.

Lieu de travail : 3800, rue Sherbrooke Est.

Les personnes intéressées doivent compléter leur profil de candidature et postuler sur l'affichage numéro 1617-PR-027 avant **16 h 30, le 28 juin 2017** à http://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.